



Diversification de l'économie
de l'Ouest Canada

Western Economic
Diversification Canada

Faits saillants



Programme de micro-prêts de la Vancouver City Savings (Vancity) Credit Union

Le programme de micro-prêts de la Vancity Credit Union est offert par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) en collaboration avec la Vancouver City Savings Credit Union (Vancity).

Qui est admissible?

Le programme de micro-prêts de la Vancity Credit Union a été créé spécialement pour venir en aide aux personnes (y compris les demandeurs qui s'auto-déclarent atteints d'une incapacité de longue durée) qui :

- sont membres en règle de la Vancity Savings Credit Union depuis au moins six mois; ou
- sont inscrites au programme d'aide au travail indépendant ou à un programme similaire de développement de l'entrepreneuriat, ou ont réussi un tel programme;
- exploitent ou sont sur le point d'exploiter une entreprise dans le District régional de Vancouver, le District régional de la vallée du Fraser ou la région métropolitaine de Victoria;
- exploitent une entreprise qui compte moins de 50 employés, et dont le chiffre d'affaires annuel moyen ne dépasse pas un million de dollars.

Pour être admissibles, les entrepreneurs intéressés doivent manifester clairement leur intention de lancer ou de faire croître leur entreprise. Cet engagement peut être prouvé par une volonté affichée de consacrer de nombreuses heures au démarrage ou à la gestion de l'entreprise ou par une participation financière à l'actuelle ou future entreprise.

Quel usage peut-on faire de ces prêts?

Le programme de micro-prêts de la Vancity Credit Union est conçu pour donner accès à du financement à des projets qui ne seraient normalement pas financés par les établissements de prêts traditionnels, par exemple :

- des projets de recherche et de développement menant à la commercialisation;
- le développement précommercial et commercial de produits ou de services;
- le développement de marchés;
- l'expansion des capacités de production ou de service;
- l'acquisition et l'utilisation de nouvelles technologies;

- les marges de crédit pour les transactions financières.

Quelles sont les modalités des prêts?

Les conditions qui s'appliquent aux prêts ont été conçues pour être flexibles et pour permettre au bénéficiaire de maintenir ses liquidités tout au long de l'année. Chaque prêt est assujéti aux conditions suivantes :

- il doit être remboursé dans un délai de cinq ans ou moins;
- le montant des prêts ne peut pas dépasser 35 000 \$ par emprunteur;
- le remboursement du principal peut être reporté jusqu'à deux fois par année, avec possibilité additionnelle de reporter les deux premiers remboursements;
- les taux d'intérêt sont fixés d'après le taux préférentiel* de la Vancity Credit Union, auquel s'ajoute une prime de risque;
- l'approbation des prêts est la responsabilité de la Vancity Credit Union.

** Le taux préférentiel de la Vancity Credit Union varie selon les taux d'intérêt du marché.*

Comment présenter une demande?

Pour plus d'information sur le programme de micro-prêts de la Vancity Credit Union ou sur les autres programmes et services offerts par la Vancity Savings Credit Union, visitez son site Web à l'adresse <http://www.vancity.com/>.

Quels sont les autres services disponibles par l'entremise de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada?

Avec plus de cent points de service dans les communautés rurales et urbaines de l'Ouest, le Réseau de services aux entreprises comporte plusieurs organismes d'envergure qui répondent de manière intégrée aux besoins des entrepreneurs voulant établir ou élargir une entreprise.

Les partenaires du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien travaillent à l'échelon local en vue d'assurer aux Canadiens de l'Ouest un accès direct à l'information sur les différentes possibilités de financement qui s'offrent à eux et les aider à déterminer leur admissibilité à celles qui répondent le mieux à leurs besoins. Les services qu'ils proposent vont du soutien au marketing à l'aide au financement, en passant par les services-conseils et d'autres formes d'appui. Pour obtenir des renseignements sur les services offerts par les membres de notre réseau et connaître l'organisation partenaire la plus près de chez vous, visitez la page du Réseau de services aux entreprises de DEO à : <http://www.wd.gc.ca/fra/99.asp>.

**Also available in English.*